

DECISION

Réclamation

Numéro de la réclamation/demande: 21

Instruite avec le(s) cas: 31

Epreuve: Championnat de France Espoirs Glisse Course n° ': 7
Date de l'instruction: 22/08/2019

PARTIES ET TEMOINS

Réclamant: SL 15.5 - FRA 1144 - Emma BOULY

Réclamé: SL 15.5 - FRA 1115 - Niels PILLONEL

Témoins: FRA 1149

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Oui

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

FAITS ETABLIS

A l'entrée de la zone de la marque 3B avant l'arrivée, FRA 1144 tribord sous spi deux longueurs au-dessus de la layline et FRA 1115 tribord en route libre derrière FRA 1144, une longueur et demie sous le vet de FRA 1144.
FRA1144 empanne à deux longueurs et demi de la marque. FRA 1115 continue tribord et empanne en enroulant la marque. Au passage de la marque, FRA 1115 s'engage entre FRA 1144 et la marque, léger contact entre les deux bateaux. Les deux bateaux finissent, pas de pénalité effectuée.

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

FRA 1115 en route libre derrière à l'entrée de la zone ne laisse pas la place à la marque à FRA 1144 comme requis par la RCV 18.2 (b).
FRA 1144 ne pouvait pas raisonnablement éviter le contact.

DECISION

FRA 1115 DSQ course 7

Date et heure: 22/08/2019 10:37 CEST'

JURY

Présidée par: Laurent Remy (FRA)

Membres du jury: Bruno Le Maître (FRA), Patrick Bréhier (FRA)

Imprimé: 22 août
14h35